

VENDREDI 21 OCTOBRE 2022 - 9H30/17H30



- REGARDS EUROPEENS -

Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu



9h00-9h30 : Accueil des participants

9h30-9h35 Allocution d'ouverture

Laurent PETTITI, Président de la Délégation des Barreaux de France

9h35-9h55 Propos introductifs : Entreprises et droits humains : quels enjeux ?

Sophie SCHILLER, Professeur de droit privé à l'Université Paris Dauphine

Thème 1

L'UE et les entreprises : une responsabilité accrue

9h55-10h20 Les entreprises et la problématique des droits humains

Sandra COSSART, Directrice Sherpa France

10h20-10h30 Echanges avec la salle et pause

10h30-10h55 L'Union européenne et les règles RSE : un mouvement qui s'accélère

Jean Marc GOLLIER, Avocat au Barreau de Bruxelles, Président du comité Environnement du CCBE

10h55-11h20 La responsabilité des entreprises pour violation du droit de l'environnement

Alexandre MOUSTARDIER, Avocat au Barreau de Paris

11h20-11h30 Echanges avec la salle et pause

11h30-12h30 Le projet de directive relative au devoir de vigilance

Lucrezia BUSA, Chargée de politiques publiques, membre du cabinet de Didier Reynders, DG Justice, Commission européenne

Pedro OLIVEIRA, Directeur des affaires juridiques, BusinessEurope

12h20-12h30 Echanges avec la salle et pause

12h30-13h00 Le régime des sanctions de l'UE pour violation des droits humains

Mihai KELLER, Chargé de politiques publiques, DG FISMA (FISMA E.5 – Unité Sanctions), Commission européenne

13h00-13h10 Echanges avec la salle

13h10/14h15 Pause déjeuner

Thème 2

Comment les entreprises font-elles face à leurs nouvelles obligations

14h15-15h20 Les acteurs de la conformité

- Les responsables de la conformité

Lydia MEZIANI, Directrice juridique conformité, droits humains et éthique, Nestlé France

- Le développement des enquêtes internes

Stéphane de NAVACELLE, Avocat au Barreau de Paris

15h05-15h20 Echanges avec la salle et pause

15h20-15h45 Les défis de la maîtrise de la chaîne de production dans un environnement international

Maxime BELINGHERI, Responsable Droits Humains, L'Oréal - Direction Générale Responsabilité Sociétale et Environnementale

15h45-16h10 L'avocat un acteur économique : quels impacts pour la profession d'avocat et les cabinets ?

Marion COUFFIGNAL, Avocate au Barreau de Paris, Présidente de la Commission Droit et entreprises du CNB

16h10-16h20 Echanges avec la salle et pause

Thème 3

Droits humains et entreprises : un enjeu de souveraineté européenne

16h20-16h45 Les entreprises sont ou seront-elles le bras armé de la boussole stratégique de l'UE ?

Jan DUNIN-WASOWICZ, Avocat au Barreau de Paris

16h45-17h15 Le reporting extrafinancier un modèle à suivre ?

Pascal DURAND, Député au Parlement européen, rapporteur sur la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises

17h15-17h30 Echanges avec la salle

ENTRETIENS EUROPÉENS - WEBINAIRE

ENTREPRISES ET DROITS HUMAINS

VENDREDI 21 OCTOBRE 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Inscription pour les avocats :
Formation complète : 250 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :
Formation complète : 160 € TTC**

Pour s'inscrire : cliquer [ICI](#)

Inscription pour les élèves-avocats :
Formation gratuite

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens donnent droit à:

7 heures de formation pour les avocats français et 6 points de formation pour les avocats.be



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**7h
de
formation
validées !**